

Unité 3 - Partie 2

La gestion du personnel : focus sur trois traitements



En pratique, les services des ressources humaines sont notamment amenés à accomplir **trois grandes missions** :

La gestion administrative du personnel

Le suivi des carrières, des formations et de la mobilité

La gestion des rémunérations

Exemples de finalités de traitements

Annuaires et organigrammes



Évaluation professionnelle



Rémunération et bulletin de paye



Bases légales sur lesquelles reposent ces traitements

Intérêt légitime

Intérêt légitime

Contrat

Exemples de données collectées pour cette finalité

- Nom et prénom,
- fonction,
- coordonnées professionnelles.



- Objectifs et résultats,
- appréciation des compétences,
- observations et souhaits.



- Nom, prénom, adresse,
- congés
- numéro de sécurité sociale (NIR).



L'utilisation du NIR par un organisme-employeur est essentiellement autorisée dans 3 cas : fiches de paie, DSN et démarches administratives.



Pour chaque mission, l'employeur doit veiller à ne collecter et n'utiliser que les **données pertinentes et strictement nécessaires** au regard de ses besoins.

